



LAURENCE DUMONT
07 48 11 91 37
laurence.dumont@revlarchi.fr
www.revlarchi.fr

Maître d'ouvrage :
M et Mme DUVAL
74 route de la Crèche
79 230 VOUILLE
olivierduval@orange.fr
06 61 84 23 37

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Réaménagement d'une partie du RDC

74 route de la Crèche - Vouillé

13/09/2023

RÊV'L - 241 bis avenue de Paris 79000 NIORT - Code NAF (APE) 7111Z - N° RCS 912699949 - Niort
EURL au capital de 5000 €

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EIRL DEBAIS Christelle, agent d'assurances à Celles-sur-Belle. Siège social AXA : 313 Terrasse de l'arche 92727 Nanterre Cedex - Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.

PRESCRIPTIONS COMMUNES A TOUS LES CORPS D'ETAT

DEFINITION DU C.C.T.P.

Le Cahier des Clauses techniques Particulières (C.C.T.P.) vient préciser l'ensemble des prestations que l'entrepreneur doit prévoir dans son offre. L'entreprise devra notamment comprendre dans son offre, sous peine de nullité :

- L'ensemble des études et travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages,
- La découverte d'erreurs ou d'omissions dans le descriptif établi par RÊV'L, celle-ci devant être immédiatement informée de ces erreurs ou omissions ; dans tous les cas, l'entreprise s'engage à effectuer l'intégralité des travaux prévus au devis descriptif ou représentés sur les plans,
- Lorsque le quantitatif est établi par RÊV'L, le contrôle des quantités. Si aucune observation n'est présentée à ce sujet lors de la remise des offres, l'entreprise ne pourra prétendre à quelque réajustement que ce soit concernant les quantités effectivement mises en œuvre.

Toute omission en limite de prestations entre 2 corps d'état sera répartie entre elles au prorata de leur marché.

NOTATIONS UTILISEES DANS LE C.C.T.P.

Le présent CCTP fait appel aux conventions de notation suivantes :

DESIGNATION DES GRANDEURS

La longueur (L), la largeur (l.), la hauteur (ht), l'épaisseur (ep.), la profondeur (P), le diamètre (Ø), le volume (V) etc. sont mentionnées en abrégé dans le libellé des articles ci-dessous.

MARQUES COMMERCIALES

Il est parfois indiqué, dans le corps du descriptif, des noms de marques commerciales. Les entreprises ont le droit de proposer et de mettre en œuvre des produits qui soient techniquement et esthétiquement équivalents aux ouvrages décrits dans le C.C.T.P, à condition d'en avertir RÊV'L.

Sauf accord préalable de RÊV'L, toute autre modification des prestations sera refusée, tous les frais de remplacement étant à la charge de l'entreprise défaillante.

VARIANTES APPORTEES AU C.C.T.P.

Le C.C.T.P. correspond à la solution de base adoptée par RÊV'L et acceptée par le Maître d'Ouvrage. Toutes les entreprises doivent présenter une proposition entièrement conforme au dossier de consultation.

Toutefois, en annexe de la proposition conforme au descriptif, il peut être proposé des variantes limitées, à condition qu'elles ne modifient pas les bases du projet. Dans ce cas :

- La solution de base, strictement conforme à la solution de base du CCTP, servira à l'établissement de l'offre de l'entreprise ;
- Les variantes feront l'objet d'un montant séparé, bien distinct de celui de l'offre de base. Les quantités, les prix unitaires et le montant des ouvrages traités selon ces variantes seront fournis à titre indicatif par l'entreprise, leur montant n'étant pas compté dans l'offre initiale, mais dans une proposition annexe.

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES - REGLES DE L'ART

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES (LISTE GLOBALE)

Les offres des entreprises devront tenir compte pour la réalisation des ouvrages :

- des règlements en vigueur un mois avant à la date de l'appel d'offres, notamment en ce qui concerne les règlements de construction, règlements acoustiques, thermiques et relatifs aux économies d'énergie, quand bien même la description des ouvrages serait incomplète ou erronée.
- des règles générales de mise en œuvre dites REGLES DE L'ART :
 - . Les lois, décrets, arrêtés et circulaires en vigueur en France un mois avant la remise des offres,
 - . Les Cahiers des Clauses Techniques Générales,
 - . Les Documents Techniques Unifiés (DTU) y compris cahier des charges, cahier des clauses spéciales, cahier des clauses techniques et mémento éventuels,
 - . Les Normes Françaises édictées par l'AFNOR,
 - . Les Avis Techniques publiés par le C.S.T.B,
 - . Les exemples de solutions,
 - . Les documents et recommandations publiés par les Syndicats des entrepreneurs ou d'artisans,
 - . Les Notices Techniques et modes de mise en œuvre édités par les fournisseurs et marchands des matériels et matériaux constitutifs du projet,
 - . Les documents et notices publiés ou règles de mises en œuvre imposées par les Services concédés, tels que fournisseurs d'énergies ou de télécommunication, Compagnie des Eaux, Services Techniques de la Ville dans laquelle est situé le chantier, ... etc.

SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE SUR LE CHANTIER

GENERALITES

Les entrepreneurs veilleront scrupuleusement au respect des règles de sécurité concernant le travail des ouvriers, la protection des baies libres, trémies, etc. Les dispositions réglementaires de protection, d'hygiène et de sécurité seront conformes aux prescriptions des lois, décrets, arrêtés et règlements en vigueur.

QUALITE DES MATERIAUX, STOCKAGES ET MISES EN ŒUVRE

MATERIAUX

Il ne sera prévu que des matériaux traditionnels ou des matériaux non traditionnels ayant fait l'objet d'un avis technique du C.S.T.B.

ESSAIS ET VERIFICATIONS

L'entrepreneur ne pourra exécuter ses travaux qu'après accord du Bureau de Contrôle éventuel et/ou de RÈV'L sur la conception de ses ouvrages.

Il procédera au contrôle interne auquel il est assujéti au niveau des fournitures, du stockage et de la mise en œuvre ainsi qu'aux essais et vérifications nécessaires, en accord avec les règles en vigueur et les pratiques recommandées par les assurances.

Les résultats de ces vérifications et essais devront être consignés dans des procès-verbaux qui seront transmis, pour examen, au Bureau de Contrôle, et à RÈV'L.

RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS ET SERVICES

Toutes démarches ou déclarations auprès des services de fourniture d'énergies, de télécommunication, Compagnie des Eaux, Services Techniques de la Ville, etc. sont à la charge de l'entreprise, y compris les travaux demandés par ces mêmes services pour permettre le bon déroulement et l'achèvement complet de la réalisation des travaux.

Les frais de dossiers éventuellement demandés par ces Services sont à la charge de l'entreprise.

PRESTATIONS GENERALES A LA CHARGE DES ENTREPRISES

Qu'elles figurent ou non dans le corps du descriptif détaillé, les prestations ci-après sont dues par les entreprises attributaires et sont réputées comprises dans le montant du marché :

- La visite des lieux et la prise en compte de toutes les sujétions d'exécution,
- La prise en compte de tous les éléments relatifs à l'ensemble des lots,
- Les installations du chantier propres à chaque entreprise, y compris baraques de chantier, hangars de stockage, etc.
- Un mémoire technique des travaux à réaliser et des contraintes de l'entreprise sur le chantier,
- Les essais et vérifications prévues aux DTU pour les ouvrages afférents à leur lot,
- La participation aux réunions de chantier dès lors que l'entrepreneur y aura été invité par RÊV'L,
- La participation aux réunions de chantier dès lors que l'entrepreneur y aura été invité par le Maître d'Ouvrage.

PLANS D'EXECUTION ET DE RECOLEMENT

PLANS D'EXECUTION

Tous les plans d'exécution sont à la charge des entreprises. Ces plans devront être établis en coordination avec les autres lots et suffisamment tôt pour qu'ils soient examinés et approuvés par RÊV'L et le Bureau de Contrôle. Ces plans d'exécution devront d'autre part respecter très fidèlement les côtes du dossier d'appel d'offres, sauf dérogation écrite de RÊV'L.

Toute erreur ou omission affectant ce dossier devra être signalé au Maître d'Ouvrage dans l'offre initiale, faute de quoi leurs conséquences financières éventuelles seront à la charge exclusive de l'entreprise.

PLANS DE RECOLEMENT

Après exécution de ses travaux, l'entrepreneur de chaque lot technique devra remettre au Maître d'Ouvrage le dossier de plans complet des ouvrages exécutés DOE en 3 exemplaires, y compris toute notice technique et descriptive de fonctionnement des équipements.

CONTRÔLES INTERNES

En début de chantier, l'entrepreneur donnera le nom de la personne chargée d'assurer le contrôle des matériaux et de leur mise en œuvre. Le contrôle interne auquel sont assujetties les entreprises doit être réalisé à différents niveaux :

- au niveau des fournitures, quel que soit leur degré de finition, l'entrepreneur s'assurera que les produits commandés et livrés sont conformes aux normes et spécifications complémentaires éventuelles du marché ;
- au niveau du stockage, l'entrepreneur s'assurera que celles de ses fournitures qui sont sensibles aux agressions des agents atmosphériques et aux déformations mécaniques sont convenablement protégées ;
- au niveau de l'interface entre corps d'état, l'entrepreneur vérifiera tant au niveau de la conception que de l'exécution, que les ouvrages à réaliser ou à exécuter par d'autres corps d'état permettent une bonne réalisation de ses propres prestations ;
- au niveau de la fabrication et de la mise en œuvre, le responsable des contrôles internes de l'entreprise vérifiera que la réalisation est faite conformément aux D.T.U et aux règles de l'Art ;
- au niveau des essais, l'entrepreneur réalisera les vérifications ou essais imposés par le D.T.U et les règles professionnelles et les essais particuliers supplémentaires exigés par les pièces écrites.

PROTECTION DES OUVRAGES EXECUTES

L'entrepreneur est tenu pour responsable des ouvrages de son lot et en doit la protection jusqu'à la réception. Il doit donc les protéger contre les risques de détérioration, de vol ou de détournement. De plus, pendant l'exécution de ses propres travaux, il doit prendre les précautions nécessaires pour ne pas causer de dégradation aux matériaux ou ouvrages des autres entrepreneurs.

Si des détériorations sont constatées en cours de chantier elles seront réparées aux frais de l'entrepreneur responsable, à charge pour lui de se faire couvrir par son assurance.

Si l'auteur des dégradations ne peut être identifié, la remise en état sera à la charge du compte prorata.

Ces réparations ou remises en état, quoiqu'étant exécutées pendant le délai contractuel, n'entraîneront pas d'augmentation de ce délai.

NETTOYAGES ET ENLEVEMENT DES GRAVOIS

Au cours des travaux, le chantier devra être tenu en parfait état de propreté par chaque intervenant. Chaque entrepreneur est chargé de l'enlèvement de ses gravois, chaque fois que leur volume l'exigera ou à la demande de RÈV'L ou du Maître d'Ouvrage.

L'entrepreneur doit la protection et le nettoyage parfait des locaux dans lesquels il travaille et/ou qu'il emprunte pour l'exécution de ses travaux.

En fin de travaux, le nettoyage définitif du chantier sera pris en charge par les clients.

GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE

L'entrepreneur garantit formellement la conformité de ses ouvrages à la réglementation nationale en matière de construction.

Cette garantie, d'une durée d'un an, implique le remplacement dans les plus brefs délais, de toute partie d'ouvrage reconnue défectueuse, ainsi que la remise en état pendant cette période de tout élément qui se serait détérioré dans des conditions d'utilisation normale.

Les fournitures et les réparations faites seront garanties pendant un nouveau délai d'un an, et dans les mêmes conditions que lors des travaux initiaux.

Par ailleurs, la date de réception avec ou sans réserves constitue l'origine de la garantie biennale et/ou décennale des ouvrages, pour application des articles 1792 et 2270 du Code Civil

DOCUMENTS DU DOSSIER

Ce dossier est constitué par les documents suivants :

- Le présent CCTP
- Le dossier de plans et pièces graphiques du projet, avec les plans des réseaux (électriques, alimentation eau, évacuation EU/EV, VMC) et les détails des mobiliers sur mesure
- Le plan du cuisiniste
- Le planning du chantier
- Le rapport du Bureau d'études Structures ATES

Ce projet concerne la résidence principale de M et Mme Duval qui continueront à résider dans leur maison (et temporairement dans l'annexe, sur le même terrain) lors des travaux.

Le projet consiste à réaménager et moderniser les espaces actuels du RDC que sont la cuisine, les WC, le cellier et le couloir (desservant cuisine / WC / véranda / escalier unique d'accès au R+1).

La cuisine sera refaite à son emplacement actuel. L'accès et la distribution des WC et du futur dressing seront modifiés par rapport à aujourd'hui, en condamnant la porte intérieure entre la cuisine et le cellier.

En parallèle de ce réaménagement intérieur qui doit apporter luminosité, facilité d'usage et rangements, d'autres travaux sont prévus par les clients (remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air/eau, remplacement de la porte extérieure donnant sur la cour, traitement des bois de la cave par la SAPA). Ces travaux nécessitent d'être pris en compte dans la planification du chantier, ainsi que dans les interfaces et interactions avec les lots suivants.

Rappel : Le Bureau d'études Structures ATES est intervenu en juillet 2022 concernant la nécessité d'un renforcement du plancher du RDC (cf. rapport joint). Les préconisations d'ATES seront à respecter dans la mise en œuvre des travaux.

LOT N°1 MACONNERIE / DEMOLITION

DANS LA CAVE (TRAVAUX A REALISER EN AMONT DES TRAVAUX DU RDC) :

Préparation et protection du chantier

Renforcement du plancher du RDC, dans la cave, suivant les préconisations du bureau d'études Structures ATEs (cf plan joint- solution 1 : conservation et renforcement du plancher existant).

Nettoyage fin de travaux

SUR TOUT L'ESPACE CONCERNE :

Remarques préalables :

- Le menuisier dépose, en amont de la dépose de la cuisine, les baguettes et encadrements de la porte intérieure et de la niche.
- Les clients déposent en amont les éléments de cuisine qu'ils souhaitent conserver.
- L'électricien / plombier met en sécurité les réseaux électrique et sanitaire, dépose les 3 radiateurs et débranche les appareils électroménagers de la cuisine en amont de la démolition.
- Le plombier dépose les WC existants.
- L'alarme est préalablement débranchée par les clients.

Préparation et protection du chantier

Dépose des éléments de la cuisine actuelle (éléments bas et hauts + niche existante + porte et encadrement du placard du tableau électrique + four + hotte maçonnée + évier + lave-vaisselle)

Dépose, dans la cuisine, du plafond existant, des corniches et de la rosace

Dépose des 2 cloisons des WC actuels (cloisons de séparation avec le cellier actuel), tout en conservant la descente des EV du 1^{er} étage

Dépose de la porte des WC actuels et conservation du dormant (conservation de la porte du cellier, qui sera fermée et condamnée)

Dépose du doublage sur les 2 murs périphériques de la cuisine et du cellier (Nord et Est)

Dépose du lambris mural dans le cellier actuel (NB : la frissette du plafond rampant est conservée).

Dépose du carrelage au sol dans la cuisine, le couloir, les WC et le cellier. Etat du parquet à contrôler une fois la dépose faite. Remarque : possibles restes de colle sur le parquet => à regarder avec le peintre par rapport au ragréage fibré prévu.

Dépose des plinthes en carrelage dans le couloir, dans le cellier et dans la cuisine.

Décaissement devant la porte d'accès à la cave + création d'une rampe maçonnée (en remplacement de la marche existante) dont l'épaisseur permette la pose ultérieure d'un lino (colle et ragréage compris) et l'ouverture de la porte de la véranda.

Chargement et évacuation des éléments déposés et gravats à la décharge

Nettoyage fin de travaux

LOT N°3 PLÂTRERIE / CLOISONS SECHES / FAUX PLAFOND / ISOLATION

Remarques préalables :

- Une isolation par l'intérieur est prévue sur les deux murs périphériques porteurs en pierre de la cuisine et du cellier (Nord et Est).
- Une nouvelle porte en bois (identique à l'existante + VR solaire indépendant) est posée dans la cuisine par le menuisier (porte extérieure donnant sur la cour). La coordination des travaux entre le plaquiste et le menuisier doit permettre d'éviter la création de ponts thermiques à l'occasion du remplacement de la porte et de l'installation des nouveaux doublages.
- Le menuisier se charge de poser le montant qui sert d'appui à la fois au placard d'entretien et au placard à chaussures.

DANS LA CUISINE :

Préparation et protection du chantier

Réalisation d'un nouveau doublage toute hauteur posé sur ossature métallique, sur le mur périphérique Nord de la cuisine : isolation en laine de verre de 160mm d'épaisseur ($R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ k/W}$ pour les parois verticales - cf RT2012), pare vapeur continu, vide technique pour passer les réseaux et finition en plaque de parement en plâtre à bords amincis. Ce doublage intègre deux niches :

- la niche existante, conservée et avec deux nouvelles tablettes menuisées. Remarque : A terme, cette niche pourrait être amenée à accueillir un appareil électroménager (cf. fiche technique de l'appareil Neff pour permettre de garantir la profondeur, la largeur et l'espace de ventilation nécessaires à cet appareil). La dimension de la niche est modifiée et réduite par l'ajout d'une faible isolation en laine de verre et du placoplâtre permettant d'accueillir le futur appareil (sinon étudier la possibilité d'une niche menuisée pour le futur appareil). Dans tous les cas, une trappe d'accès au boîtier du digiphone est à prévoir dans la niche (sur le côté droit) et la prise électrique est à conserver, en fond de niche (au-dessus du futur appareil).
- une niche, purement décorative, 85x121x15 cm, est créée uniquement dans le nouveau doublage, sans toucher au mur en pierre (+ 2 tablettes en verre). Son fond est carrelé par des carreaux type Zellige (cf. lot carrelage). La niche intègre un ruban LED en pourtour pour éclairer les carreaux. Remarque : la dimension finale de la niche est à déterminer de façon à ne pas avoir de découpe de carreaux.

Réalisation d'un nouveau doublage toute hauteur posé sur ossature métallique, sur le mur périphérique Est de la cuisine : isolation en laine de verre de 120mm d'épaisseur ($R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ k/W}$ pour les parois verticales - cf RT2012), pare vapeur continu, vide technique pour passer les réseaux et finition en plaque de parement en plâtre. => Renforcement à prévoir pour l'accrochage du nouveau radiateur 60x180 cm (~70kg) dont les alimentations (eau + électricité) passent dans le doublage.

Contre le mur Ouest de la cuisine, sans dépose du carrelage mural existant, pose d'une cloison toute hauteur, sur ossature métallique 48mm, en plaque de plâtre à bords amincis non isolée (passage des réseaux électriques). Remarque : Conserver une ouverture pour la pose d'un cadre et de 2 portes battantes permettant notamment l'accès au tableau électrique (dimensions précises de l'ouverture à valider avec le menuisier et le cuisiniste) + Prévoir une trappe d'accès 20x20 cm (côté porte intérieure de la cuisine) pour le boîtier électrique.

Contre la cloison Sud de la cuisine, sans dépose du carrelage mural existant, pose d'une cloison toute hauteur en plaque de plâtre à bords amincis + habillage descente EV du 1^{er} étage. Cette cloison vient condamner la porte existante d'accès au cellier. Remarque : cette cloison est à renforcer à l'endroit où les 3 éléments hauts de cuisine sont à accrocher + réservation pour la bouche d'extraction de la VMC SF à son emplacement actuel (nouvelle grille).

Habillage en placo des embrasures des deux portes extérieures.

Pose des bandes entre les plaques de parement en plâtre à bords amincis sur tous les nouveaux doublages et cloisons, avec bandes renforcées dans les embrasures des portes extérieures.

Pose d'un plafond suspendu et isolé sur l'ensemble de la cuisine, y compris dans les embrasures de fenêtres. Le plafond suspendu affleure le haut des ouvertures des portes extérieures. Remarque : le plafond suspendu accueille des spots électriques encastrés orientables et dimables.

Pose des bandes entre plaques de parement en plâtre à bords amincis sur le nouveau plafond de la cuisine.

DANS LE DRESSING ET LES WC :

Préparation et protection du chantier

Réalisation d'un nouveau doublage toute hauteur posé sur ossature métallique, sur le mur périphérique Est du dressing : isolation en laine de verre de 120mm d'épaisseur ($R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ k/W}$ pour les parois verticales - cf RT2012), pare vapeur continu, vide technique pour passer les réseaux et finition en plaque de parement en plâtre. => Renforcement à prévoir pour l'accrochage du nouveau radiateur (75x60 cm) dans l'embrasure de la fenêtre dont les alimentations passent par le sol.

Pose d'une plaque de plâtre toute hauteur contre la cloison de séparation avec la cuisine (côté WC actuels), sans dépose du carrelage mural existant et en conservant la descente des EV des WC du 1^{er} étage (qui se trouve dans le futur placard d'entretien). Cette plaque vient condamner la porte existante du cellier, dont la poignée est à déposer.

Contre la cloison Ouest des futurs WC, le long de l'escalier, pose d'une plaque de plâtre toute hauteur, jusqu'au rampant. Remarque : les tuyaux d'alimentation EF/EC et le siphon du lave-main (passage par le sol) sont positionnés devant la nouvelle plaque.

Réalisation de 2 cloisons isolées toute hauteur (jusqu'au plafond rampant) posée sur ossature métallique 48mm entre les nouveaux dressing et WC (avec passage des réseaux électriques) et finition en plaque de parement en plâtre. Ces cloisons intègrent une isolation acoustique en laine de verre de 45mm d'épaisseur. Une des cloisons accueille un bloc porte acoustique, avec porte battante post formée 83x204cm à 3 panneaux, droit tirant, sous-couche de peinture blanche faite. Cette cloison s'arrête avant le meuble sur mesure comprenant le vide-poche.

Réalisation d'une cloison non isolée toute hauteur (jusqu'au plafond rampant) avec léger retour posée sur ossature métallique 48mm, pour créer le placard d'entretien, avec appui sur le montant posé préalablement par le menuisier. Cette cloison accueille un bloc porte battante isoplane 83x204 cm (prête à peindre) avec huisseries invisibles, gauche tirant, pour se fondre dans la cloison (+ poignée discrète). Au-dessus du bloc porte, une ouverture est prévue pour la pose, par le menuisier, d'une porte battante sur mesure (push pull et avec charnières invisibles) pour créer un rangement haut dans le placard d'entretien.

Habillage en placo de l'embrasure de la fenêtre du dressing.

Pose des bandes entre les plaques de parement en plâtre à bords amincis sur tous les nouveaux doublages et cloisons, avec bandes renforcées dans l'embrasure de la fenêtre et dans les angles obtus/aigus des nouveaux WC et dressing.

Nettoyage fin de travaux

LOT N°11 CARRELAGE

Préparation et protection du chantier

DANS LA CUISINE :

Préparation et pose collée du carrelage Ghent Smokey esmerald glossy 6,9x24x0,9 cm (à prendre chez R Carrelage) dans le fond de la nouvelle niche (12 carreaux en largeur x 5 carreaux en hauteur). La pose est droite et verticale. Un joint gris de 2 mm est à prévoir (NB : la dimension finale de la niche est à déterminer de façon à ne pas avoir de découpe de carreaux).

DANS LES WC :

Préparation et pose collée du carrelage Cumbrian Vocano rectifié, collection Burlington 30x90x1,06 cm, chez APE Ceramica, sur la totalité de la cloison entre les WC et le dressing, jusqu'au plafond rampant (cloison intérieure de 1,70m long x 2,5m haut). Les carreaux sont à prendre à la Niortaise de carrelage. La pose des carreaux est droite et horizontale. Les carreaux se prolongent jusqu'à l'intérieur de la niche créée par l'agencement sur mesure du menuisier. **Joint de 2mm type Ardex G10 Anthracite.** (Remarque : une plinthe de 10cm de haut est prévue sous le carrelage mural).

Préparation et pose collée d'un morceau de carrelage Cumbrian Vocano, collection Burlington chez APE Ceramica au niveau du lave-main (taille définitive du morceau à valider le jour de la pose, à partir des chutes de l'autre mur).

Nettoyage fin de travaux

LOT N°4 ELECTRICITE / VENTILATION

Remarques préalables :

- L'alarme est préalablement neutralisée par les clients.
- Le cuisiniste prend en charge la fourniture et l'installation d'un bloc prises de terre dans le plan de travail de la cuisine : alimentation électrique à prévoir
- Le cuisiniste prend en charge la fourniture et l'installation des 3 spots encastrés dans les éléments hauts de la cuisine : alimentation électrique à prévoir
- Les alimentations électriques passent dans les nouveaux doublages ou nouvelles cloisons intérieures.
- La bouche murale connectée à la cheminée et son interrupteur sont condamnés par l'ajout d'un doublage.
- La fourniture des 2 appliques murales est hors projet.

MISE EN SECURITE DE LA ZONE :

Préparation et protection du chantier

Débranchement des appareils électroménagers de la cuisine (four, plaque, lave-vaisselle, hotte).

Neutralisation des réseaux électriques, commande PAC et commandes d'ouvertures des porte/portail, dans toute la zone de travaux. Remarques : les déposes et réservations doivent permettre au peintre d'intervenir sur la préparation et la peinture des murs.

Dépose du lustre de la cuisine.

Neutralisation temporaire des gaines d'extraction de la VMC dans la cuisine, les WC et le cellier.

DANS LA CUISINE :

Réservation pour la bouche d'extraction de la VMC SF dans la nouvelle cloison de la cuisine (à son emplacement actuel). Une nouvelle grille est prévue.

Installation de spots électriques encastrés orientables et dimables (type Aric Tipo rond GU10 SDIM 4,5w 4000K blancs) dans le plafond suspendu de la cuisine pour couvrir l'ensemble de la superficie de la cuisine.

Installation de 3 interrupteurs va-et-vient avec variateur type Legrand Mosaic (1 à chaque entrée de la cuisine).

Installation d'une lampe extérieure, au-dessus de la porte d'entrée côté rue (modèle d'applique à choisir par les clients).

Installation d'un interrupteur avec voyant dans la cuisine pour commander l'éclairage extérieur, au-dessus de la porte d'entrée côté rue (type Legrand Mosaic).

Remplacement de l'interrupteur de commande de l'éclairage extérieur, côté cour, par un interrupteur avec voyant (type Legrand Mosaic).

Installation de 3 prises de terre unitaires 16A en bas de murs dans la cuisine (type Legrand Mosaic).

Installation de 4 prises de terre murales unitaires 16A pour la motorisation poubelles, la motorisation frigo, la radio et le futur appareil Espresso dans la niche (type Legrand Mosaic) : à positionner en déporté par rapport aux appareils électroménagers, suivant le plan du cuisiniste.

Installation de prises de terre murales 20A pour le four, le frigo et le lave-vaisselle.

Installation d'une prise de terre 32A, dans le sol, pour la plaque de cuisson avec hotte intégrée (cf plan du cuisiniste).

Arrivées électriques à prévoir par le sol pour alimenter l'îlot central. Prévoir un boîtier d'une épaisseur maximale de 8cm (pour passer sous les meubles) et 1m à 1,5m de fil électrique (à coordonner avec le cuisiniste).

Installation d'un bloc mural 3 prises de terre 16A dans le placard du tableau électrique de la cuisine pour petits appareils électroménagers (type Legrand Mosaic).

Arrivée électrique à prévoir pour les 3 spots encastrés du cuisiniste sous les éléments hauts + installation d'un bloc 2 prises de terre 16A et 1 interrupteur au-dessus du plan de travail de la cuisine (pour les 3 spots) avec la distance sécuritaire par rapport à l'évier (type Legrand Mosaic) (remarque : arrivées électriques pouvant passer par le placard d'entretien).

Installation d'un profilé avec ruban LED (type Aric profil PE1 2m), au fond et pourtour de la nouvelle niche carrelée, avec transformateur et bouton interrupteur dans la niche.

Boîtier du digicode à prévoir sur le côté de la niche existante (trappe devant permettre de conserver un accès).

DANS LE COULOIR / DRESSING / WC :

Reprise du boîtier électrique situé dans le couloir et déplacement dans le bas du doublage de la cuisine (trappe de 20x20cm par le plaquiste, à cacher par le bas de la porte, lorsqu'elle est ouverte).

Installation d'un interrupteur double dans le couloir pour commander l'éclairage du couloir et du dressing (type Legrand Mosaic). **Pose d'une nouvelle baguette électrique dans le couloir**

Conservation de l'interrupteur de la cave, dans le couloir.

Installation d'une prise de terre unitaire 16A dans le couloir, à côté du radiateur.

Installation de spots électriques encastrés orientables (type Aric Tipo rond GU10 6w 3000K blancs) dans le plafond rampant en frisette des futurs dressing et WC.

Installation d'un interrupteur avec voyant lumineux à l'entrée des WC (type Legrand Mosaic).

Installation de 2 prises de terre unitaires 16A dans le dressing (devant la porte des WC et à côté de la fenêtre).

Arrivées électriques murales pour pose de 2 appliques par les clients (1 dans les WC + 1 dans le dressing), avec commande d'éclairage liée à celle des spots du plafond.

Installation d'un bloc 2 prises de terre 16A dans la cloison abritant le vide-poche.

Suppression de la bouche d'extraction de la VMC SF dans le cellier.

Déplacement, toujours dans le rampant, de la bouche d'extraction de la VMC SF des WC actuels vers les nouveaux WC. Une nouvelle grille est prévue. (Remarque : tenir compte de la profondeur de l'habillage sur mesure du bâti support des WC pour positionner la bouche de sortie VMC).

Interrupteur de la VMC à installer dans le placard d'entretien du dressing.

MISE EN FONCTIONNEMENT :

Branchement et mise en service des appareils électroménagers de la cuisine (four, micro-ondes, plaque avec hotte intégrée, lave-vaisselle, frigo à mécanisme d'ouverture mécanisé, poubelles à mécanisme d'ouverture mécanisé).

Remise en service des réseaux électriques, commande PAC et commandes d'ouvertures des porte/portail.

Remise en service de la VMC.

Nettoyage fin de travaux

LOT N°5 PLOMBERIE / SANITAIRES / CHAUFFAGE**DANS LA CAVE :**

Pour permettre le renforcement du plancher au niveau de la cave, décrochage temporaire des réseaux sanitaires et modifications éventuelles pour respecter les préconisations du bureau d'études Structures ATES (cf plan joint- solution 1 : conservation et renforcement du plancher existant).

Remarques préalables :

- Le WC, son bâti support, le lave-mains et sa robinetterie sont à prendre chez Routhiau.

MISE EN SECURITE :

Préparation et protection du chantier

Neutralisation des réseaux sanitaires (arrivées d'eau froide / eau chaude, évacuations eaux usées / eaux vanne) de la cuisine, du cellier et des WC de la zone de travaux.

Dépose des radiateurs de la zone de travaux (couloir, cellier, cuisine).

Dépose des WC et du lave-mains existants, avec suppression des EV du WC existants du RDC, mais conservation de la descente des EV des WC du 1^{er} étage.

Suppression des arrivées d'eau pour la machine à laver et pour le lave-main dans le cellier et les WC existants.

DANS LA CUISINE :

Alimentations et réservations à faire dans le doublage pour le radiateur mural (Remarque : renfort du doublage prévu par le plaquiste).

Raccordement et robinets, avec mise en attente des arrivées d'eau chaude et eau froide, ainsi que des évacuations d'eaux usées pour l'évier et le lave-vaisselle (suivant les plans du cuisiniste).

Alimentation et réservation à faire dans le doublage et dans le plafond pour le radiateur de la chambre au R+1.

DANS LE COULOIR / DRESSING :

Mise en attente des réseaux hydrauliques dans le mur pour le radiateur du couloir.

Mise en attente des réseaux hydrauliques dans le sol pour le radiateur du dressing.

DANS LES WC :

Raccordement et mise en attente de l'arrivée d'eau froide, ainsi que les évacuations EV (raccordement au réseau déjà existant dans la cave), avec ventilation primaire, dans les nouveaux WC. (Remarque : tenir compte de l'emplacement de la future cloison WC/dressing et de l'habillage sur mesure du bâti support par le menuisier pour positionner le raccord aux EV).

Pose d'un bâti support autoportant Adesio 3/6l pour cuvette suspendue, d'une plaque double touche blanche 200x180 pour Batiadesio et d'une cuvette suspendue Vitra Sento blanche avec abattant slim à frein de chute + raccordement aux EV.

Raccordement et mise en attente des arrivées d'eau chaude et eau froide, ainsi que du siphon (passage des réseaux par le plancher pour raccordement au réseau déjà existant dans la cave), pour le lave-main compact Odeon up 50x22,5cm, sans trop plein, blanc + bonde + mitigeur Solido chromé positionné à droite avec vidage push. (Remarque : les réseaux sont visibles et passent devant la plaque de plâtre collée sur le mur).

MISE EN FONCTIONNEMENT :

Réinstallation et mise en service des 3 radiateurs hydraulique (cuisine, couloir, dressing).

Mise en service des alimentations et évacuations EU/EV.

Nettoyage fin de travaux

LOT N°2 MENUISERIES EXTERIEURES

Remarques préalables :

- Le doublage du mur de la cuisine, côté cour, est refait par le maçon / plaquiste. La coordination des travaux entre le plaquiste et le menuisier doit permettre d'éviter la création de ponts thermiques à l'occasion du remplacement de la porte extérieure de la cuisine et de l'installation des nouveaux doublages. Le menuisier peut déposer l'embrasure existante pour permettre la pose de la nouvelle porte.
- La porte Belem de la cuisine est conservée, ainsi que la fenêtre du cellier actuel.
- L'alarme est préalablement neutralisée par les clients.
- Les clients sont informés que la pose du volet roulant solaire modifie l'aspect de la façade et nécessite un avis favorable de l'urbanisme suite au dépôt d'une déclaration préalable de travaux (DP) de leur part.

DANS LA CUISINE :

Préparation et protection du chantier

Dépose de la porte extérieure donnant sur la cour et des volets bois pliants.

Pose d'une nouvelle porte extérieure en bois (modèle MILLET) donnant sur la cour, peinte en blanc RAL 9010 sur les 2 faces, panneaux et petits bois identiques à l'existant, avec imposte vitré fixe et petits bois. Serrure 3 points minimum. Barre de seuil PMR. Remarque : le niveau du nouveau sol fini et la hauteur finale sous plafond étant inconnus pour l'instant (ragréage + faux plafond prévus), la nouvelle porte doit pouvoir intégrer une marge de manœuvre grâce à son seuil.

Pose d'un volet roulant aluminium solaire indépendant à l'extérieur de la cuisine, côté cour.

Nettoyage fin de travaux

LOT N°6 MENUISERIES INTERIEURES / AGENCEMENT SUR MESURE

Remarques préalables :

- Les réseaux hydrauliques de la PAC passent :
 - En vertical, le long du mur du fond des futurs WC
 - Partiellement, le long du limon de l'escalier
- Les plinthes de l'îlot central de la cuisine en alu sont fournies par le cuisiniste (non concernées par le lot Menuiserie).
- Les prises de cotes définitives pour la fabrication des éléments sur mesure sont à réaliser après la pose des nouveaux doublages et cloisons.
- Les agencements sur mesure n'ont pas de fond prévu. Les murs sont donc à peindre.

DANS LA CUISINE :

En amont de la dépose par le maçon :

- Dépose de la porte intérieure de la cuisine, ainsi que de ses baguettes pour modification et réutilisation dans le cadre du projet
- Dépose des baguettes et du cadre de la niche de la cuisine
- Dépose de l'encadrement et des 2 portes battantes du placard du tableau électrique

Modification de la porte intérieure de la cuisine pour y intégrer un vitrage clair, avec meneaux (1 seul petit bois vertical + 2 petits bois horizontaux), à la place des 2 panneaux hauts pleins + remplacement de la poignée par une poignée blanche (Remarque : le ponçage et la peinture d'impression sont intégrés au lot Peinture)

Pose de la porte intérieure modifiée de la cuisine sur la cloison existante doublée d'un nouveau placo (créant ainsi une épaisseur par rapport à l'existant) + pose, autour de la porte, des baguettes issues de la dépose et de la baguette neuve complémentaire + détalonnage éventuel en fonction du niveau du sol fini après travaux.

Création et pose de 2 tablettes fixes de 2cm d'épaisseur, en medium, à peindre, avec système d'accroche, dans la niche existante (remarque : La dimension de la niche est modifiée et réduite par l'ajout d'une faible isolation en laine de verre et du placoplâtre permettant d'accueillir un futur appareil expresso Neff).

Création et pose de 2 étagères fixes en verre securit clair 1 cm d'épaisseur avec système d'accroche pour la nouvelle niche dont le fond est carrelé par des carreaux type Zellige (Remarques : la dimension finale de la niche est à déterminer de façon à ne pas avoir de découpe de carreaux. La niche intègre un ruban LED en pourtour pour éclairer les carreaux.)

Création et pose d'un cadre à peindre (par le peintre), sur la nouvelle cloison ouest, pour la pose de 2 portes battantes fournies par le cuisiniste (Remarque : dimensions précises du cadre et profondeur minimale du cadre à valider avec le cuisiniste pour permettre le système de fixation).

Création et pose d'un caisson et de 2 tablettes en mélaminé blanc coulissantes, dans le placard du tableau électrique, pour accueillir du petit électroménager (grille-pain, cafetière, bouilloire). Prévoir l'accès au bloc 3 prises pour brancher les appareils électroménagers. (Remarque : tenir compte, pour la profondeur, de la pose d'une nouvelle cloison placo)

DANS LE COULOIR / DRESSING / WC :

Dépose du dormant de la porte donnant sur le salon + Réalisation d'un nouveau cadre à peindre (Remarque : La peinture du dormant est prévue dans le lot Peinture).

Reprise du dormant des WC existants : sciage des paumelles + habillage de la feuillure par une baguette. (Remarque : La peinture du dormant modifié est prévue dans le lot Peinture).

Création et pose d'un complément de baguette d'angle devant l'entrée du dressing

Détalonnage de la porte en bois de la cave une fois le nouveau sol posé (peinture déjà faite par le peintre).

Reprise du plafond rampant en frisette, suite à la suppression des 2 cloisons des WC existants, du doublage et à la suppression de la sortie VMC. (Remarque : une nouvelle sortie VMC dans le plafond rampant est prévue dans le lot Ventilation, et la peinture du plafond est réalisée par le peintre)

Pose d'un montant servant d'appui à la fois au placard d'entretien et au placard dédié aux chaussures.
Remarque : à poser avant la pose de la cloison par le maçon.

Création et pose d'un placard pour chaussures avec 2 portes battantes push pull toute hauteur en stratifié Egger Blanc Porcelaine W1200 ST9 (5 cm laissés au niveau du plafond rampant et charnières invisibles) + 12 étagères en mélaminé blanc réglables en hauteur (perçement tous les 32mm).

Au-dessus du bloc porte du placard d'entretien, création et pose d'une porte battante en medium (format spécifique) à peindre de la couleur du mur pour créer un rangement haut dans le placard d'entretien (5 cm laissés au niveau du plafond rampant + système push pull avec charnières invisibles) + 1 étagère en medium blanc pour séparer les 2 espaces.

Création et pose d'un placard vide-poche, en continuité et en perpendiculaire des cloisons des nouveaux WC : porte battante (push pull et charnières invisibles) en stratifié Egger Blanc Porcelaine W1200 ST9 et une étagère réglable sur la partie basse + niche en partie haute avec 4 étagères fixes en stratifié Egger Natural Kendal Oak H3170 ST12 et parois intérieures de la niche en stratifié Egger Gris graphite U961 ST2. (Remarque : 2 prises électriques sont prévues à l'intérieur de la niche).

Création et pose d'un dressing en L, avec fermeture par un rideau et comprenant :

- 2 tringles droites pour penderie vestes + 1 étagère droite en mélaminé blanc
- 1 tringle en L pour penderie manteaux + 2 étagères en L en mélaminé blanc
- 1 montant de séparation
- 1 tringle suspendue en L pour 2 rideaux à œillets (remarque : la tringle doit être démontable pour laver / changer les rideaux)
- Habillage en stratifié Egger Blanc Porcelaine W1200 ST9 pour accueillir la tringle à rideau en L
- Façades en stratifié Egger Blanc Porcelaine W1200 ST9 pour habiller le haut du dressing jusqu'au rampant (espace derrière non accessible)

Création et pose d'un habillage sur mesure du bâti-support des WC avec façades en stratifié Egger Gris graphite U961 ST2 et :

- En partie basse : une niche ouverte en stratifié Egger Gris graphite U961 ST2 de chaque côté du bâti-support, avec chacune 2 étagères en stratifié Egger Natural Kendal Oak H3170 ST12
- Au centre : 2 étagères toute largeur en stratifié Egger Natural Kendal Oak H3170 ST12 avec un renforcement, dans le fond, habillé d'un miroir plomb (Remarque sur les deux côtés de cet espace : l'un est carrelé, l'autre est peint)
- En partie haute, le long du plafond rampant : 2 portes battantes en stratifié Egger Gris graphite U961 ST2 (push pull, avec charnières invisibles et 5cm laissés sous le rampant) avec même sens d'ouverture + montant intermédiaire + 1 étagère en stratifié Egger Natural Kendal Oak H3170 ST12
- Remarque : L'habillage doit intégrer la présence de l'évacuation des EV et des 2 tuyaux d'alimentation de la PAC qu'il est prévu de peindre.

Détalonnage éventuel des nouvelles portes des WC et du placard d'entretien.

SUR TOUT L'ESPACE CONCERNE :

Préparation et protection du chantier + Nettoyage fin de travaux

Pose de plinthes MDF équerres droites 10x1,2cm avec une sous-couche de peinture + mastic acrylique (Remarque : peinture de finition appliquée ultérieurement par le peintre).

Reprise éventuelle des quelques lames de parquets abîmées suite à la dépose du carrelage (à confirmer)

LOT N°7 REVETEMENTS DE SOLS

Remarques préalables :

- La porte extérieure Belem, en aluminium, de la cuisine donnant sur la rue est conservée.
- La porte extérieure de la cuisine donnant sur la cour est remplacée (seuil en aluminium à rupture de pont thermique, norme PMR, fournie et posée par le menuisier).
- Les portes intérieures en bois de la cave et de la cuisine sont conservées et détalonnées par le menuisier si nécessaire.
- La porte intérieure en bois du salon est déposée et non remplacée (ouverture sans porte).
- La cuisine, les WC, le dressing et le début du couloir sont sur le même niveau de sol fini. Dans le couloir, une pente est créée et l'accès, devant la cave, décaissé par le maçon avec création d'une nouvelle chape. Le résultat final (chape + accroche primaire + colle + lino) doit permettre l'accès à la véranda et à la cave.
- La cuisine (avec îlot central et linéaire mural) est installée avant la pose du revêtement de sol souple.
- Les plinthes en MDF sont posées par le menuisier avant le ragréage.

SUR TOUT L'ESPACE :

- Préparation et protection du chantier
- Préparation du sol avec ponçage et couche d'accroche primaire (remarque : possibles éléments de colle restant sur le parquet, suite à la dépose du carrelage du sol.
- Réalisation d'un ragréage fibré autonivelant avec réservations prévues dans le sol :
 - Dans le dressing : pour les alimentations du radiateur du dressing (trous déjà existants) et les évacuations EV (déjà existantes) dans le placard d'entretien
 - Dans les WC : pour l'alimentation EF/EC + siphon du lave-main + réseau hydraulique de la PAC pour accès à l'étage (passage dans l'escalier) + évacuation EV des WC
 - Dans la cuisine : pour les alimentations EF/EC de l'évier + alimentation du lave-vaisselle + évacuations EU de l'évier et du lave-vaisselle + alimentation électrique de l'îlot central
- Pose collée d'un lino Objectfloor Expona Promenade Oak 9038 (184,2x1524 mm) dans la cuisine (dont embrasures), le dressing, les WC et le couloir (pente comprise) jusqu'aux seuils de la véranda, de la cave et du salon. La pose droite à bords perdus est réalisée, pour l'ensemble de la surface, dans le sens du couloir.
- Pose d'une barre de seuil au niveau de l'entrée du salon (revêtements de sols différents)
- Nettoyage fin de travaux

LOT N°8 PEINTURE (MURS ET PLAFONDS) / REVETEMENTS MURAUX

Remarques préalables :

- Les plinthes MDF droites 10x1,2cm sont posées par le menuisier avant le ragréage. Une sous-couche de peinture est déjà appliquée par le menuisier.
- Les plinthes de l'îlot central de la cuisine en alu sont fournies par le cuisiniste (non concernées par la peinture).
- La cuisine (avec îlot central et linéaire mural) et les agencements sur mesure sont installés après la peinture du plafond et des murs.
- Les 3 radiateurs sont préalablement déposés par l'électricien, et les goulottes électriques du couloir remplacées.
- L'escalier et le garde-corps en bois sont inchangés. La main courante (à déposer par le peintre) n'est pas conservée.

- Le menuisier reprend, en amont, le plafond rampant en frisette, suite à la suppression des 2 cloisons des WC existants et à la suppression de la sortie VMC. A noter que la frisette est aujourd'hui peinte en blanc, uniquement dans les WC actuels.
- Les agencements sur mesure n'ont pas de fond prévu. Les murs sont donc à peindre.
- La gaine électrique située au plafond du couloir ne peut pas être déplacée. Par contre, le boîtier électrique (dans l'angle haut du couloir) est supprimé et déplacé dans la cuisine.
- Des trappes d'accès sont prévues dans le mur Ouest de la cuisine (boîtier électrique), dans le couloir (vers les combles) et dans la niche existante (pour le boîtier du digiphone).
- La nouvelle niche accueille un carrelage mural dans son fond et un ruban LED dans son pourtour.
- Les peintures et papier-peint sont à commander chez Unikalo.

SUR TOUT L'ESPACE :

- Préparation et protection du chantier
- Nettoyage fin de travaux

DANS LA CUISINE :

- Plafond :
 - Ponçage du nouveau plafond suspendu, préparation (remarque : spots encastrés intégrés)
 - Peinture d'impression + peinture acrylique blanche 2 couches, finition mate
- Murs :
 - Ponçage des doublages sur les 4 murs et dans les 2 niches (réservations destinées à la sortie VMC et au radiateur)
 - Pose d'un papier-peint Isidore Leroy modèle Arbustes, fresque Mimosa naturel 1,5x3,3m (motif du papier-peint à partir du dessus de la plinthe) au centre du mur Ouest, attenant au salon
 - Peinture d'impression + peinture acrylique 2 couches, finition velours sur les 4 murs, dans les embrasures des portes et dans les 2 niches, sauf fond de la nouvelle niche => teinte à choisir avec les clients en tenant compte du fond du papier-peint
 - Reprise peinture, si nécessaire, suite à la pose de la cuisine et du radiateur
 - Peinture du bloc suspendu à l'angle de la cuisine (idem peinture murale)
- Menuiseries :
 - Préparation, ponçage et peinture blanche satinée du battant de la porte intérieure existante, en bois, retravaillé par le menuisier avec insertion d'un vitrage (remarque : détalonnage possible à réaliser ultérieurement en fonction du niveau du nouveau sol fini)
 - Préparation, ponçage et peinture blanche satinée des encadrements et baguettes de la porte intérieure de la cuisine (côté cuisine)
 - Préparation, ponçage et peinture blanche satinée du nouveau cadre bois pour le placard du tableau électrique
 - Préparation, ponçage et peinture blanche du socle en bois, à l'angle de la cuisine
 - Préparation, ponçage et peinture blanche satinée de la porte Bel'M et de son imposte (côté intérieur)
- Plinthes :
 - Peinture à l'identique de celle des murs (absence de plinthe derrière le linéaire cuisine du mur sud)

DANS LE DRESSING :

- Plafond :
 - Dépoussiérage, dégraissage (si nécessaire) et préparation de la frissette
 - Peinture d'impression + peinture blanche 2 couches (remarque : spots encastrés) => Voir avec les clients si on laisse un peu de veinage apparent.
- Murs :
 - Ponçage des doublages et nouvelles cloisons
 - Peinture d'impression + peinture acrylique 2 couches, finition velours, sur les nouveaux doublages => teinte à choisir avec les clients, en accord avec les stratifiés de l'agencement sur mesure
 - Reprise peinture, si nécessaire, suite à la pose de l'agencement sur mesure et du radiateur
- Menuiseries :
 - Préparation, ponçage et peinture de la nouvelle porte des WC (côté dressing) de la même couleur que les murs du dressing (remarque : détalonnage possible à réaliser ultérieurement en fonction du niveau du nouveau sol fini)
- Plinthes :
 - Peinture à l'identique de celle des murs

DANS LES WC :

- Plafond :
 - Dépoussiérage, dégraissage (si nécessaire) et préparation de la frissette
 - Peinture d'impression + peinture blanche 2 couches (remarque : spots encastrés + sortie VMC créée dans le plafond des nouveaux WC) => Voir avec les clients si on laisse un peu de veinage apparent.
- Murs :
 - Ponçage des doublages / cloisons, préparation
 - Peinture d'impression + peinture acrylique 2 couches, finition velours, sur les nouveaux doublages sur le mur longeant l'escalier (remarque : un petit carrelage est installé au-dessus du lave-main et une applique murale est prévue) et sur la cloison avec la porte (remarque : le mur du fond accueille un agencement sur mesure et celui du dressing un carrelage mural) => teinte à choisir avec les clients, en accord avec les stratifiés de l'agencement sur mesure
 - Peinture glycéro noire sur les tuyaux d'alimentation de la PAC
 - Peinture glycéro blanche sur les tuyaux d'alimentation EF/EC + siphon du lave-main
- Menuiseries :
 - Préparation, ponçage et peinture de la nouvelle porte des WC (côté WC) de la même couleur que le mur du WC
- Plinthes :
 - Peinture identique à celle des murs, sur le mur longeant l'escalier et sur celui de la porte
 - Peinture **gris anthracite** sur le mur avec le carrelage mural

DANS LE COULOIR ET LA CAGE D'ESCALIER JUSQU'AU 1^{ER} ETAGE :

- Plafond :
 - Préparation du plafond et toilage lisse du couloir et de la cage d'escalier (jusqu'au 1^{er} étage)
 - Peinture d'impression + peinture acrylique blanche 2 couches, finition mate
- Murs :
 - Reprise, grattage, ponçage et toilage lisse des murs du couloir du RDC, ainsi que des 3 murs de la cage d'escalier jusqu'au palier du 1^{er} étage
 - Peinture d'impression + peinture acrylique 2 couches, finition velours, des murs du couloir et de la cage d'escalier jusqu'au 1^{er} étage
 - Peinture glycéro sur les tuyaux d'alimentation de la PAC de la même couleur que celle des murs (dans l'escalier + tuyaux radiateur du couloir)
 - Reprise droite, préparation et peinture (idem couloir) de la totalité de l'embrasure entre le salon et le couloir (2 côtés + plafond)
- Menuiseries :
 - Préparation, ponçage et peinture (coloris identique à celui des murs) des encadrements et montants de la porte intérieure de la cuisine (côté couloir)
 - Préparation, ponçage et peinture (coloris identique à celui des murs) du cadre bois de séparation du couloir et du dressing et de la baguette + peinture de la poignée de la trappe des combles
 - Préparation, ponçage et peinture (coloris identique à celui des murs) du cadre bois de séparation du salon et du couloir
 - Préparation, ponçage et peinture de la porte de la mezzanine et de son encadrement (côté escalier)
 - Préparation, ponçage et peinture (côté couloir, avec coloris identique à celui des murs) de la porte bois existante de la cave et de son encadrement (remarque : détalonnage possible à réaliser ultérieurement en fonction du niveau du nouveau sol fini). Alerte notée sur les fissures de dilation qui reviendront.
- Plinthes :
 - Peinture à l'identique des murs du couloir

LOT N°9 CUISINE

Remarques préalables :

- Prise de cotes définitives après réalisation des nouveaux doublages et cloisons pour commande des éléments de la future cuisine et des 2 portes du tableau électrique
- Un nouveau cadre est créé et posé (à peindre par le peintre) pour accueillir les 2 portes battantes du tableau électrique (Remarque : dimensions précises du cadre et profondeur minimale du cadre à valider entre le menuisier et le cuisiniste pour permettre le système de fixation).
- La cloison supportant les éléments suspendus est renforcée en amont par le plaquiste
- L'électricien / plombier positionne en amont les alimentations, évacuations et sorties électriques suivant le plan transmis par le cuisiniste

DANS LA CUISINE :

Préparation et protection du chantier (notamment du sol posé et murs peints)

Pose des meubles au sol, de l'îlot et des éléments suspendus, avec réservation pour les alimentations électriques, les alimentations en eau, et les évacuations d'eaux usées.

Pose de l'évier, de la robinetterie et de tout l'électroménager (four, micro-onde, hotte, lave-vaisselle)

Prise de côtes dans un 2nd temps du plan de travail, puis pose des 2 plans de travail avec crédence

Raccordement de l'électroménager

Nettoyage fin de travaux

LOT N°10 ALARME

Les clients se chargent de :

- faire désactiver l'alarme et déposer les détecteurs avant le début des travaux (et notamment le remplacement de la porte de la cour).
- faire réinstaller les détecteurs et réactiver l'alarme à la fin des travaux